



COLLECTIF POUR LA
PROMOTION ET LA
DÉFENSE DE L'ÉCOLE
PUBLIQUE DE
PROXIMITÉ

La Roche sur Yon, le 28 juillet 2008

Nicole Guérin, Présidente

à M Alain Frachon, Directeur de la rédaction Monde
M Bertrand Legendre, Editorialiste

LETTRE OUVERTE AU MONDE

Loi sur le droit d'accueil dans les écoles, Article 89 de la loi du 13 août 2004 : OMERTA!

Messieurs,

Les lecteurs-citoyens que nous sommes n'en reviennent pas de l'absence de relais de l'information par le Monde des discussions parlementaires autour du projet de loi sur le droit d'accueil dans les écoles.

L'éditorial du 15 juillet de M Bertrand Legendre [1], ne pouvant en tenir lieu, de par la date même de parution antérieure aux débats de l'Assemblée. En outre, le choix d'introduire l'article par une déclaration du député UMP Frédéric Lefebvre donne un registre très partial et orienté au contenu, bien en phase avec les interventions des députés UMP et de Frédéric Lefebvre qui le jour même[2], comme par hasard se fait fort d'évoquer cet éditorial.

Au nom de l'objectivité, nous n'attendons pas du Monde qu'il privilégie les arguments de la droite, préalablement à l'évènement qui plus est.

Nous aurions aimé qu'il couvre réellement l'évènement et nous restitue la teneur des débats des 15 et 16 juillet à l'Assemblée, voire des 22 et 23 juillet.

Cette loi touche un sujet suffisamment grave, à savoir l'éducation, fondement d'un projet de société (et comme le soulignait Sandrine Mazetier, Députée de Paris, c'était la 1^{ère} fois depuis cette mandature que l'on parlait d'éducation dans l'hémicycle).

Les procédures de vote et modifications en urgence, les mises à mal du service public d'éducation, du droit de grève des enseignants, de la libre administration des communes induites par cette loi ont tout lieu d'inquiéter les citoyens-bailleurs de fonds que nous sommes, parents, élus, enseignants, et auraient mérité une information digne de ce nom de la part de votre journal.

De même, les nouveaux privilèges accordés à l'enseignement privé dans le cadre de cette loi, qui viennent s'ajouter à ceux de l'article 89.

Article 89 qui une nouvelle fois a fait l'objet d'amendements présentés par un parlementaire de gauche, le député des Hautes-Pyrénées Jean Glavany, amendements encore repoussés.

Mais pire, une fois de plus, et surtout manquant à des engagements devant l'AMF, le député-président de l'Association des Maires de France Jacques Pélissard n'a fait aucune proposition visant à donner une valeur légale à l'accord tripartite 2006 sur lequel lui et ses collègues ne cessent de nous leurrer [3].

Enfin, nous avons beaucoup de mal à croire que cette « frénésie législative » aille dans le sens de l'intérêt des familles et de l'intérêt de l'enfant comme vous le prétendez

Pour ne citer qu'un dernier exemple, le prétendu droit d'inscrire son enfant dans l'établissement de son choix (suppression de la carte scolaire) est ainsi refusé par les autorités académiques à toutes les nouvelles familles (près d'une vingtaine) hors département du Cantal souhaitant inscrire leur enfant au collège de Saint-Martin Valmeroux (collège à recrutement national), ceci afin de mieux faire fermer ce collège sous le prétexte fallacieux des petits effectifs, et supprimer une fois de plus un établissement scolaire public de proximité.

COMME LE DISAIT LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT LORS DU RECOURS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CET ÉTABLISSEMENT EN 2002,

" CETTE PRATIQUE (DE L'ÉDUCATION NATIONALE), QUI CONSISTE EN FAIT À DEBRANCHER LE MALADE POUR POUVOIR ENSUITE AFFIRMER SANS RISQUE DE CONTESTATION QU'IL EST MORT, NOUS PARAÎT CARICATURALE D'UN DETOURNEMENT DE POUVOIR, ... "

Nicole Guérin, Présidente

Collectif pour la promotion et la défense de l'école publique de proximité
<http://ecoledeproximite.lautre.net> /06 22 13 57 29 ecoledeproximite@yahoo.fr

[1]- article Le Monde, 15/7/08, « Les parents, les instits et le droit de grève /Bertrand Le Gendre
http://www.lemonde.fr/opinions/article/2008/07/15/les-parents-les-instits-et-le-droit-de-greve-par-bertrand-le-gendre_1073479_3232.html?xtor=RSS-3232

[2]- extrait de la discussion sur le Droit d'accueil dans les écoles, 15 juillet, à l'Assemblée,
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/cri/2007-2008-extra/20081015.asp> , rech « l'éditorial qui figure en page 2 du *Monde* »

[3]- extrait de la discussion sur les amendements [65](#), [66](#) sur l'article 89
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/cri/2007-2008-extra/20081017.asp> , rech « article 89 »